



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR
Hôtellerie et Restauration

Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 113 du 22 juillet 2013, je vous communique :

- L'article de l'Hôtellerie & Restauration sur la Conférence de presse organisée par l'UMIH et l'Association des Exploitants de la plage de Pampelonne ;
- Les articles de Var Matin traitant de divers sujets :
 - Déclaration de candidature de Francesco LIO (01/07/13)
 - Repas des Chasseurs (02/07/13) ;
 - Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative (20/07/13) ;
- Le courrier déposé auprès du Président de la Commission d'Enquête pour le schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne

Bonne lecture ... Bien à vous ... @ bientôt

Jean-Pierre SERRA



Les exploitants de la plage de Pampelonne craignent pour leur avenir

jeudi 11 juillet 2013 09:36

Ramatuelle (83) L'Umih 83 et la Fédération nationale des plages restaurants ont réuni, autour des exploitants de la plage de Pampelonne, les institutions et acteurs économiques du Var pour alerter sur les conséquences de la mise en oeuvre du schéma d'aménagement.



Les 27 exploitants de la plage de Pampelonne espèrent sauvegarder leur outil de travail face au nouveau schéma d'aménagement.

Actuellement en enquête publique à la mairie de Ramatuelle (83) jusqu'au 19 juillet, le schéma d'aménagement qui menace de destruction les établissements de la plage de Pampelonne inquiète les 27 exploitants.

Jean-Pierre Ghibrelli, président de l'Umih 83, et **Jean-Michel Alliou**, vice-président de la Fédération nationale des plages restaurants (FNPR), ont réuni les acteurs du tourisme et de l'économie, les institutions et les restaurateurs, pour rappeler le poids économique de Pampelonne dans le département. Cette "entreprise" constituée de 27 établissements réalise un chiffre d'affaires (CA) de 42,5 M€ par an (CA de 2012), embauche plus de 800 employés, dont 170 en CDI, et fait vivre toute une économie indirecte dans le département.

Jean-Pierre Serra, vice-président du conseil général du Var et président de l'Agence de développement touristique du Var l'a rappelé : "Sur un territoire comme Pampelonne, il y a certes une notion de protection et de développement durable à respecter, mais il y a aussi un aspect économique et une création de richesses générés par la plage qui ne peuvent être réduits à un poids relatif. Le département vit du tourisme, c'est une industrie qui n'est pas délocalisable, c'est l'une des clés pour notre avenir."

Trouver l'équilibre entre environnement, emploi et économie

Les exploitants de plage craignent la mise en oeuvre du schéma d'aménagement tel qu'il est proposé actuellement. Celui-ci prévoit, entre autres, la destruction totale des établissements situés sur le domaine public, la diminution du nombre de lots attribués en concession et la diminution des surfaces d'exploitation.

Pour **Jean-Claude Moreu**, président de l'association des exploitants de la plage de Pampelonne (AEPP), le danger vient également du pouvoir d'investissement de la presqu'île : "Saint-Tropez est devenu un lieu d'investissement majeur et nous allons nous retrouver face à de grands groupes internationaux avec la certitude de perdre nos concessions. Nous ne voulons pas perdre l'identité et l'âme de cette plage. Des familles gèrent ces établissements depuis près de cinquante ans pour certaines."

Pour maître **Geneviève Rebufat-Frilet**, avocate au barreau de Marseille et conseillère juridique pour la FNPR et l'AEPP, "le schéma ne respecte pas l'équilibre qu'il doit y avoir entre environnement, économie et emploi, ce qui est le fondement du développement durable."

Plusieurs intervenants en effet ont regretté l'absence d'étude économique sérieuse. Si les restaurateurs sont évidemment d'accord pour protéger la plage et améliorer l'existant, ils réclament en revanche de la municipalité qu'elle ouvre une concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par ce projet territorial d'envure.

(C) www.lhotellerie-restauration.fr

Marie Tabacchi

<http://www.lhotellerie-restauration.fr/journal/salon-concours-syndicat-association/2013-07/Les-exploitants-de-la-plage-de-Pampelonne-craignent-pour-leur-avenir.htm>

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

MUNICIPALES 2014

Francesco Lio se lance dans la bataille

Si la campagne des municipales n'est pas encore officiellement lancée sur la commune de Roquebrune, et ne devrait l'être, semble-t-il, que d'ici septembre, les candidats potentiels sont néanmoins nombreux à préparer le terrain. Après Jean Cayron qui a déjà annoncé sa candidature, il y a quelques mois, c'est désormais au tour de Francesco Lio, tête de la liste Union-Majorité départementale « Roquebrune en grand, Roquebrune ensemble » de plonger dans le grand bain. Ancien proche de Luc Jousse en 2001, puis de Jean-Pierre Serra en 2008, il entend cette fois-ci mener sa campagne tout seul, avec des colistiers « ni Jousse-Ni Serra ».

« Je suis le seul à avoir vu ce qui se passait des deux côtés. J'ai quitté le maire actuel Luc Jousse en 2003. Alors secrétaire adjoint à la fédération du bâtiment, je pensais savoir ce qui se tramait, et j'ai dit stop. C'est d'ailleurs tout ce qui se passe aujourd'hui. Quant à Jean-Pierre Serra, je reste convaincu que son retrait de l'opposition, au lende-



Francesco Lio (à droite) est soutenu par Patrick Jouron, son directeur de campagne. (Photo Pr. T.)

main de sa défaite, a été une grossière erreur ».

« Faire bouger les lignes »

Aujourd'hui, Francesco Lio, 60 ans, marié, trois enfants et jeune retraité du BTP depuis deux mois entend mener une bataille, qu'il veut « honnête et sans coup bas »,

il s'est entouré des conseils du Raphaëlois Patrick Jouron, son directeur de campagne, secrétaire général adjoint du Parti Radical de Jean-Louis Borloo. Fondateur de l'association des entreprises et commerces de Roquebrune (ADE-CRA) en 2001, membre du collectif DCA PACA, d'Anti-

cor (association anti-corrup-tion)... Francesco Lio est un homme de terrain. Même s'il avoue avoir dû se mettre « en sommeil le temps de la campagne. Pour mieux agir ». Parmi ses chevaux de bataille, trois thèmes : l'emploi, les infrastructures routières et les finances de la commune. « Nous avons mis en place huit commissions. Mais ce que je souhaite avant tout, c'est que la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (Cavem) fasse travailler les petits artisans locaux. C'était déjà mon souhait en 2001 avec Luc Jousse... Aujourd'hui, j'entends combattre la corruption et l'éthique en politique. C'est la seule façon de faire bouger les lignes ».

Favorable au non-cumul des mandats et pour deux mandats municipaux seulement, Francesco Lio assure vouloir « redorer l'image d'un vil-lage trop souvent écornée ces derniers mois ».

Mais il faudra cependant patienter jusqu'en septembre avant que la campagne ne débute réellement.

PRISCA THIVAUD
pthivaud@nicematin.fr

Une étiquette quelque peu curieuse pour une élection municipale !!!

Le rendez-vous du jour



Les chasseurs font ripaille

Les chasseurs traqueurs de la battue de Patrick Jirasek et Gérard Barbéro se sont retrouvés au « Cabanon » du chemin d'Endre à l'occasion du traditionnel banquet champêtre. Autour d'une « paella de la casa » cuisinée depuis l'aube, les sociétaires de La Diane muyoise réunis en tables d'hôtes en compagnie du maire Liliane Boyer, de son adjoint Sylvain Senès et du vice-président du conseil général Jean-Pierre Serra, n'ont pas manqué de se remémorer les anecdotes hautes en couleurs de la saison à la plume et au poil. Et aussi de la défense cynégétique, de l'entretien et de la protection des territoires communaux et domaniaux, dont nombre de chasseurs répondent présents dans le cadre des actions menées par le comité local feux de forêt (CCFF) durant tout l'été.

(Photo S. P.)



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin



Questions à Jean-Pierre Serra, président de Var Tourisme « Si un touriste est bien accueilli, il restera. Et il reviendra »

Vice-président du conseil général du Var, Jean-Pierre Serra est président de Var Tourisme, agence de développement touristique dépendant de l'assemblée départementale. Il est également président du réseau national des destinations départementales (ex-fédération nationale des comités départementaux du tourisme et loisirs accueil France).

Pourquoi estimez-vous que les offices de tourisme sont importants ?
Lorsqu'on va quelque part, qu'on voyage, c'est toujours la première impression qui compte. On n'a jamais l'occasion de faire une deuxième première impression. Si on est bien accueilli, on restera. Et on reviendra. Dans le cas contraire, non. L'office du tourisme, c'est le « Front office », le point

d'entrée du client.
Comment faire pour réussir cet accueil ?
Il faut être très professionnel. Savoir ce qui passe partout dans le Var pour pouvoir orienter les clients là où ils le désirent. D'où la mise en place de ce système commun d'information depuis une dizaine d'années. Dans chaque office, on peut savoir ce qui est organisé partout dans le département. Grâce

aussi aux actes consignés sur ACVS (accueil et conseil visite et séjours), nous possédons d'énormes données sur ce que demandent les vacanciers... Ça nous permet aussi d'essayer de guider les visiteurs vers le centre et haut Var. 80 % de la fréquentation se situe en bord de mer. D'où parfois une saturation.
Mais les visiteurs viennent ici pour la mer
Non, pas que pour la

plage. Ils sont de plus en plus demandeurs d'autres choses. Ils apprécient quand on leur conseille les glaciers de Mâzauges, le musée des gueules rouges de Tourves ou la Sainte-Baume. Ils veulent de l'authenticité, des découvertes. On le répète chaque année, mais c'est de plus en plus vrai : le sea, sex and sun, c'est bel et bien terminé !

Même si 95 % des séjours sont préparés sur internet, les visiteurs ont toujours autant besoin de contact humain et des conseils donnés par des professionnels. D'où le succès des offices de tourisme

Quand naissent les premiers syndicats d'initiative à la fin du XIXe siècle, la France découvre à peine le tourisme. Ces structures associatives soutenues par les municipalités sont composées de bénévoles qui se donnent pour mission d'accueillir les visiteurs et de leur proposer des activités pour les retenir. Elles se battent pour obtenir un arrêté dans une gare ou des subventions publiques pour entretenir le château ou le sentier du coin.



Accès gratuit à Internet, à Saint-Raphaël. Le tourisme ne peut se passer de nouvelles technologies.

À la veille de la première guerre mondiale, le pays compte 230 syndicats d'initiative. Vingt ans plus tard, quasiment toutes les stations touristiques ont créé le leur.

Accueil de plus en plus professionnel
Aujourd'hui, à l'heure des loisirs de masse, presque tous les syndicats sont devenus des offices de tourisme classés, répondant à certaines normes d'accueil. Ce qui ne les empêche pas, pour une quarantaine d'entre eux,

dans le Var, de rester associatifs. Mais qu'ils soient petits ou gros, sous forme d'Epie ou de SEM⁽¹⁾, dans une démarche intercommunale ou solitaire, leur point commun c'est d'offrir aujourd'hui un accueil de plus en plus professionnel. 50 d'entre eux,

sur les 114 du Var, sont connectés à un système d'information identique, ce qui permet de distribuer partout des renseignements sur l'hébergement, la restauration, les loisirs de chaque commune. Des structures insolites, dans une société où beaucoup surfent sur la toile

pour planifier leurs vacances ? « Pas du tout - rétorque Jean-Pierre Serra, président de Var Tourisme. - C'est vrai que 95 % des séjours sont préparés sur internet. Mais les visiteurs ont besoin de ce contact humain ». Et même plus que jamais, car trop d'infos semblent noyer

l'info. Alain Battaglini, président de l'office du tourisme des Salles-du-Verdon (voir par ailleurs), est catégorique : « Dès qu'ils ont posé leurs valises, les vacanciers viennent nous rendre visite. On n'apporte à la porte d'un office du tourisme, pas à celle d'un ordinateur ! » lance-t-il. Les chiffres le confirment : le modeste OT des Salles voit passer chaque année 35 000 visiteurs.
Questions pertinentes
La différence, c'est que les touristes sont mieux informés qu'avant, remarque Hubert Courrier, directeur du gros office de Saint-Raphaël (budget 1,7 million d'euros et 13 salariés contre 50 000 euros annuels et 1,5 employé aux Salles). « Les visiteurs posent des questions pertinentes et ont de meilleures réponses précises. Le développement du numérique nous force à être exact, en temps réel - résume ce responsable. Des informations données de vive voix, mais qui vont alimenter

aussi des bornes informatiques qui vont être installées sur la commune. Les visiteurs pourront les consulter à l'importe quel moment. Enfin, le travail invisible des offices de tourisme, c'est de « vendre » leur destination à l'extérieur, dans des salons spécialisés. Pour attirer encore plus de monde ? « Si on n'a plus rien. C'est le leitmotiv économique du secteur - reconnaît le maire des Salles André Clichéroux. - On essaie de savoir comment évaluer le tourisme. On est dans l'économie qui tourne en travaillant en amont pour créer des événements » ajoute Hubert Courrier. Le tourisme est de plus en plus une vraie industrie dont les offices constituent d'élégantes vitrines.

(1) Epie : établissement public intercommunal ; SEM : syndicat d'initiative et commerce.

Enquête :
CATHERINE AUBRY
caubry@nicematin.fr
Photos : Philippe Ammann

Aux Salles-sur-Verdon, elles ont réponse à tout

Comment gérer les visiteurs dans un village dont la population est multipliée par quinze ou vingt l'espace de deux ou trois mois ? C'est le casse-tête auquel se trouvent confrontées les deux hôtesses de l'office du tourisme des Salles-sur-Verdon, gros bourg curieusement neuf reconstruit dans les années 70 au bord du lac de Sainte-Croix. Et qui passe de 200 à 4 000 âmes l'été. Les jours de pointe, Reina et Marton voient défiler devant leur compteur 600 à 700 visiteurs, soit presque autant qu'à Saint-Raphaël, où la brigade d'accueil est composée de cinq personnes.

Couches pour bébé
Autant dire qu'aux Salles, les deux femmes ne s'ennuient pas. Les hôtesses de l'office du tourisme, parfois seul point d'information ouvert dans la commune, et ce, toute l'année, affrontent toutes sortes de questions. Et se doivent d'avoir réponse à tout. « Ça va de : où peut-on trouver des couches pour bébé à : pourquoi je n'arrive pas à avoir internet ou encore les horaires du médecin ou de la laverie la plus proche », raconte Reina dans un sourire. Ici, l'office est un agent de renseignements tous azimuts, bien au

déjà de l'information purement touristique. Employée depuis 12 ans à l'OT, Reina, qui parle cinq langues couramment, a appris à garder son calme en toutes circonstances. Même quand la pièce bourdonne avec 40 visiteurs à la fois, parfois pas tous aimables. La voilà donc, qui, tranquillement, accueille une famille belge à la recherche de lieux de randonnée. Reina déploie des cartes, souligne les chemins, demande l'âge des enfants. Dans le Verdon, la balade nature, c'est un grand classique. Comme ces jeunes Israéliennes qui, elles, sont en quête de sensations

fortes en eaux vives. À l'image de la majorité de touristes, elles ont collecté des renseignements sur internet, mais se sont perdues. Elles cherchent donc des précisions de vive voix.
Trois cents appels

Tantils que les hôtesses répondent aux questions, le téléphone sonne souvent. Beaucoup d'interlocuteurs s'interrogent sur la météo, qui ils ont bien entendu consultée. Ils la consultent aussi quand même, si on pouvait leur confirmer que demain il pleuvrait, histoire d'annuler ou pas

une sortie kayak. Les hôtesses répondront à 300 coups de fil au minimum par mois en été, ce qui génère au moins 3 000 traitements (envois de courriers, de documentation). Énorme. Arrive une lettre en coup de vent, qui cherche fébrilement une pharmacie. La plus proche est à Augs, à 20 km. Cette famille du Val d'Osse prend, elle, le temps de flâner dans la grande salle de l'OT, avant de demander de la documentation. « On est venu par hasard ici en compagnie, on cherchait le soleil - avec le père. Rafé, il se met à pleuvoir. La pièce se remplit d'un coup, servant d'abri aux touristes en gogotte dans le village.

Repères

■ **114** : C'est le nombre de structures accueillant les touristes dans le Var, dont sept intercommunales. 90 sont connectées au système d'information commun ACVS (accueil et conseil en visite et séjours) développé par Var Tourisme, le bras armé du conseil général pour le tourisme dans le département. Tous les postes informatiques de ces 90 structures sont connectés sur ACVS.

■ **600 000** : Informations sont recueillies chaque année sur ACVS, ce qui permet d'identifier les touristes, de connaître leur profil, leurs demandes, leurs modes de déplacement, la documentation recherchée.

■ **Des aides** : Le conseil général accompagne financièrement les territoires touristiques qui se sont structurés de façon intercommunale, en finançant une partie de leurs plans d'actions annuels. Il a octroyé, en 2012, 100 000 euros à Provence Verte, au golfe de Saint-Tropez et Pays des Maures, à Estérel et Pays de Fayence et 54 000 euros à la Dracénie.



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Jean-Pierre SERRA
BP 17
83520 ROQUEBRUNE S/A



Roquebrune

La Riviera - La Plage - Les Bains

Maire de 1993 à 2001
Adjoint au Maire de 1983 à 1993
Conseiller Municipal de 1977 à 2006



Vice-Président
délégué au Tourisme
Conseiller Général du Canton du May

Conseil Général du Var
390 Avenue des Lices - BP 1303
83076 TOULON CEDEX -
Secrétariat
04/93/95/33/70 - Fax 04/93/95/33/69
jserra@cg93.fr

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/A
jserracgv@nol.com



CONSEIL GÉNÉRAL
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Président
Var Tourisme
Agence de Développement Touristique
1, Bd Strasbourg - BP 5147
83093 TOULON Cedex
Tel : 04/94/18/59/60
jp.serra@vartourisme.org



Président
Réseau National des
Destinations Départementales
(en FNCDTLA)
74/76, rue de Bercy - F - 75012 PARIS
Tel : 01 44 11 10 20 - Fax : 01 45 55 96 06
jp.serra@m2d.net

Atout France
Agence de Développement Touristique
Membre du Conseil d'Administration
& Membre du Comité d'Audit

Conseil National du Tourisme
Président de la section
Politiques Territoriales
et Développement Durable

Syndicat National
des Agents de Voyage (SNAV)
Membre du Conseil National

Conseil Supérieur Oenotourisme
Vice-Président

Jean-Pierre SERRA - Lettre à M. le Président de la Commission d'Enquête - Schéma d'Aménagement de la plage de Pampelonne à Ramatuelle -
- 17/07/13 - Page 1/3

Roquebrune S/A, le 17 juillet 2013

M. Roger HARANG
Président de la Commission d'Enquête
info@mairie-ramatuelle.fr
Mairie Service Urbanisme
83350 RAMATUELLE

Objet : Enquête publique du 17/06/13 au 19/09/13 ordonnée par M. le Préfet du Var par arrêté en date du 16 mars 2013 sur le schéma d'aménagement de la plage de Pampelonne sur la Commune de RAMATUELLE
Observations transmises par conseil conformément aux dispositions figurant sur le site de la Commune de Ramatuelle :
<http://ramatuelle.fr/Schema-d-amenagement-de-Pampelonne>

Monsieur le Président de la Commission d'Enquête,

En ma qualité de Président de Var Tourisme, l'agence de développement touristique du Département du Var et de Vice-Président du Conseil Général délégué au tourisme, je tiens à vous communiquer par ce conseil mes observations dans le cadre de l'enquête publique visée en objet en vous demandant de bien vouloir en tenir compte dans vos conclusions et de les annexer au registre.

Permettez-moi en premier lieu de vous inviter à prendre connaissance des termes de mon courrier du 13 septembre 2010, remis en main propre, à M. Jean-Robert BAUCHET lors de la précédente enquête publique ordonnée par M. le Préfet du Var le 19 juillet 2010 et dont une copie figure en annexe afin qu'elle soit à nouveau versée au dossier.

A la lecture de ce document, il vous sera donc aisé d'admettre, comme d'ailleurs tous les intervenants dans ce dossier, que le site de Pampelonne constitue l'un des pôles touristiques majeurs de la destination France, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et bien évidemment du Département du Var.

Il me paraît donc essentiel, voire indispensable, que le caractère « exceptionnel » de ce site (au sens littéral du terme) eu égard aux enjeux environnementaux, humains et économiques, conduise à un traitement d'exception et donc dérogeant aux règles de droit commun.

Si personne ne conteste la richesse, sinon l'exhaustivité des documents faisant état des enjeux environnementaux (études, analyses, rapports, ...), force est de constater qu'il n'en est pas de même pour les autres enjeux, pourtant aussi essentiels à mesurer dans le cadre d'une démarche de développement durable, souvent citée comme référence dans de nombreux documents du dossier d'enquête publique.

Le schéma que je m'étais permis d'inclure dans mon courrier de 2010, illustrait de façon évidente, la nécessité de réunir de façon équilibrée les trois préoccupations majeures en termes d'usage que sont, selon les termes « People, Planet, Profits » traduits en français : « la précaution environnementale », « l'équité sociale » et « l'efficacité économique ».



Avec vous
Pour vous
Près de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

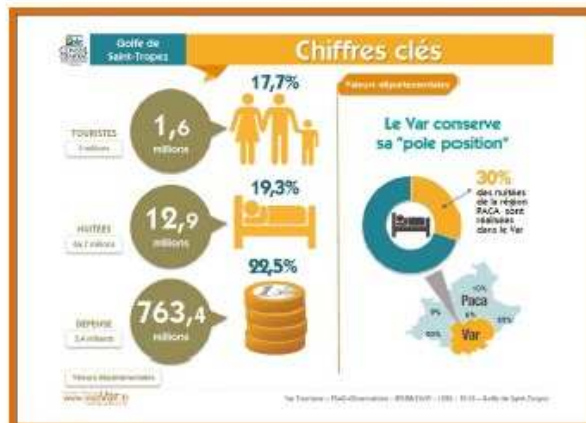
Il est donc manifeste, à la lecture du dossier d'enquête que les deux derniers volets n'ont pas été pris en compte au même niveau que le premier.

Pour ce qui concerne les aspects économiques et notamment touristiques, je souhaite rapidement actualiser certaines des données figurant dans le courrier visé ci-dessus et qui complètent celles qui vont certainement être communiquées par l'Union Patronale du Var, l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière ou encore la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var :

- Le département du Var : 1^{er} destination de notre pays après Paris, 1^{er} département touristique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (30% des nuitées)
- plus de 9 millions de touristes, dont 1,6 million pour le territoire du Golfe de Saint-Tropez (18%),
- près de 67 millions de nuitées, dont 12,9 millions pour le territoire du Golfe de Saint-Tropez (20% du Var et dont 76% en été),
- plus de 3,4 milliards de consommation touristique dont 763,4 millions pour le territoire du Golfe de Saint-Tropez (22,5%),
- un produit cumulé de la taxe de séjour de plus de 10 millions d'euros
- 1^{er} employeur saisonnier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (33%),
- 22% des emplois salariés touristiques de cette région, ...

Il est donc inconcevable que les poids sociaux et économiques ne soient pas pris en compte dans la réflexion et intégrés dans les réponses apportées par le schéma. La plage de Pampelonne reste l'un des vaisseaux amiraux du tourisme varois. Elle contribue de façon incontestable à la notoriété de notre destination, généralement associée à Saint-Tropez et reste l'un des sites les plus connus au monde et l'un des plus puissants étendards du tourisme français.

A fin de vous permettre de mieux mesurer ce que représente le tourisme varois en général et celui du Golfe de Saint-Tropez en particulier, je vous joins aussi en annexe, les résultats de l'enquête réalisée auprès de nos clients en 2010 et dont les résultats nous ont été communiqués fin 2011. Ci-dessous la page de synthèse de la présentation concernant le territoire qui nous concerne :



Il serait bon de s'interroger sur les raisons qui ont conduit à ce que l'étude macro-économique que tous les acteurs ont appelée de leurs vœux, n'ait toujours pas été produite, privant ainsi ce dossier d'un éclairage essentiel pour sa compréhension et surtout pour le respect des enjeux en termes de développement durable (déjà développés en 2010 - voir schéma et analyses dans le courrier en annexe).

Le socle de mon argumentation en 2010, visant d'ailleurs à mettre en évidence, le sens, la logique et la nécessité de cette démarche de développement durable engagée pour ce site ; démarche qui devait à mon sens, avoir aussi valeur d'exemple, sinon d'expérimentation pour des projets menés dans des contextes similaires.



Avec vous
Pour vous
Pais de vous

© - DR -
Groupe Nice-Matin

Je ne peux donc en 2013 et pour cette nouvelle enquête publique que réclamer à nouveau la suspension de l'enquête publique dans l'attente de ces éléments socio-économiques et de leur prise en compte avant toute décision d'aménagement du site de Pampelonne.

En effet, si je partage les préoccupations de celles et ceux qui estiment que la préservation environnementale de cet espace remarquable au sens des règles d'urbanisme est une nécessité et une priorité, je me dois aussi de réclamer que les aspects économiques et touristiques soient aussi examinés et valorisés au même niveau, pour rétablir une prise en considération harmonieuse et équilibrée des trois piliers du développement durable.

Personne ne peut nier que ce site que le monde entier nous envie, a progressivement atteint son niveau de notoriété et donc d'attractivité grâce à la qualité et à l'originalité des activités touristiques implantées depuis plus d'un demi-siècle, en complément d'espaces publics largement accessibles aux baigneurs, comme aux promeneurs.

Personne ne peut nier non plus qu'il convient de régler certaines situations, souvent dégradées au fil des ans, en l'absence d'un véritable schéma de référence que ce soit en termes d'usage des espaces naturels (parkings par exemple), d'occupation des sols (extensions des bâtis, ...) encore d'impacts sur les paysages (arrière des installations, ...).

Chacun a bien compris qu'il convient d'aménager de façon cohérente et équilibrée cet ensemble, afin de gommer certaines dérives, régler certains conflits d'usage et rétablir un zonage répartissant les activités au sein d'espaces remarquables parfaitement circonscrits, protégés et aménagés.

Je vous demande simplement de bien vouloir prendre en compte les propositions formulées par les acteurs du tourisme varois que je représente et de suspendre la mise en œuvre de ce schéma dans l'attente de la production et de la prise en compte des enjeux socio-économiques, afin de garantir un réel développement durable de ce remarquable et prestigieux site de notre Département.

C'est tout le sens de cette intervention qui, tout en revendiquant le respect des principes relevant du développement durable auxquels nous sommes tous attachés, ne fait que se conformer au cadre de référence que constitue le schéma départemental de développement touristique du Département du Var, élaboré en pleine concertation avec l'ensemble des acteurs voici cinq ans et dont je vous rappelle ci-après l'ambition :

Un tourisme durable économiquement rentable, socialement équitable et écologiquement responsable, moteur du développement économique et social du département, harmonieusement réparti entre les territoires, valorisant et préservant ses richesses naturelles, culturelles, patrimoniales, paysagères, et humaines affirmant notre engagement de solidarité entre les hommes et entre les territoires.

Un tourisme d'excellence, d'innovation, de performance et d'identité, tourné vers le client et la qualité, affichant notre différence, assumant notre diversité, partagé et porté par l'ensemble des forces vives, acteurs professionnels et institutionnels comme habitants, dans une dynamique mobilisatrice et fédératrice.

Un tourisme porté par les territoires. Plus et mieux de tourisme ensemble ... pour le Var !

En espérant que vous partagerez ces préoccupations et que votre position aille dans le sens souhaité, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la Commission d'Enquête, à l'assurance de mes meilleures et plus cordiales salutations.

Jean-Pierre SERRA
Vice-Président du Conseil Général du Var
Président de Var Tourisme
Président du Réseau National des Destinations Départementales

Pièces jointes (2) :

- courrier remis en main propre à M. le Commissaire Enquêteur en septembre 2010 (4 pages)
- présentation de l'enquête de Var Tourisme réalisées auprès de nos clientèles pour le Var et pour le territoire Golfe de Saint-Tropez (24 pages)